



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE GRAND FROID VIGILANCE JAUNE NEIGE VERGLAS

Troyes, le 10 février 2021

En raison des températures attendues particulièrement basses dans les prochaines heures et qui vont perdurer ce jeudi (entre -7°C et -10°C), les services de Météo France ont placé le département de l'Aube en vigilance **ORANGE GRAND FROID** à compter de **jeudi 11 février 0h00 et jusqu'au vendredi 12 février 7h00 au plus tôt**.

Le département de l'Aube est également placé en vigilance **JAUNE NEIGE VERGLAS** sur la même période.

Les deux phénomènes cumulés vont exposer les axes de circulation à des risques importants de verglas sur l'ensemble du département.

Compte tenu de ces conditions climatiques exceptionnelles pour le département susceptibles d'entraîner une forte dégradation des conditions de circulation, le préfet de l'Aube a pris un arrêté d'interdiction de circulation des transports scolaires, des transports collectifs des élèves en situation de handicap et des transports interurbains sur l'ensemble du réseau routier du département de l'Aube (hors réseau autoroutier), à compter du jeudi 11 février 6h00 et jusqu'à nouvel ordre.

Les établissements scolaires de l'Aube demeurent ouverts ce jeudi et accueilleront donc les élèves.

Le grand froid peut mettre en danger les personnes fragilisées ou isolées, notamment :

- Les personnes âgées, handicapées, souffrant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, endocriniennes ou certaines pathologies oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du syndrome de Raynaud ;
- Veillez particulièrement aux enfants ;
- Certaines prises médicamenteuses peuvent avoir des contre-indications en cas de grands froids : demandez conseil à votre médecin ;
- Chez les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur : attention à l'hypothermie et à l'aggravation d'une maladie préexistante ;
- Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : chair de poule, frissons, engourdissement des extrémités sont des signaux d'alarme : en cas de persistance ils peuvent nécessiter une aide médicale.
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenir le "115", pour éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone : assurez une bonne ventilation des habitations, même brève, au moins une fois par jour et pensez à vérifier le bon fonctionnement des systèmes de chauffage.

Concernant les déplacements routiers, le préfet de l'Aube invite à prendre les précautions suivantes :

- Si cela est possible, reporter vos déplacements ;
- Si vous devez impérativement prendre la route, limitez leur vitesse et respectez les distances de sécurité ;
- Renseignez-vous sur l'état des réseaux routiers avant d'entreprendre un déplacement ;
- Ne dépassez pas les engins de déneigement ;
- Munissez votre véhicule d'équipements spéciaux (emportez chaînes et pelle) ;
- Respectez les interdictions ou les consignes qui peuvent vous être données sur place par les forces de l'ordre ;
- Prévoyez des vêtements chauds, des couvertures et un minimum de produits alimentaires dans le cas où vous seriez bloqué sur la route ;
- Ne touchez pas les câbles tombés sur la voie publique.

La situation météorologique fait l'objet d'un suivi par le centre opérationnel départemental de la préfecture de l'Aube, à l'occasion de points réguliers avec l'ensemble des acteurs concernés (collectivités territoriales, gestionnaires de réseaux, professionnels de la route, service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et forces de sécurité intérieure.

Vous pouvez vous tenir informé de **l'évolution de la situation météorologique sur :**

- www.meteo-france.fr,

- en contactant le 05 67 22 95 00 (bulletin de suivi de vigilance gratuit édité par Météo France)

- ou en contactant un autre opérateur météo.

Vous pouvez vous tenir informé **des conditions de circulation sur :**

- sur le site internet du Conseil Départemental de l'Aube, <https://inforoutes.aube.fr/publication.html> ou en composant le numéro vert 0800 12 10 10.

- <http://www.bison-fute.gouv.fr/>

Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10